

Offre de Stage

Projet Start Up de Territoire de l'agglomération Valence-Romans : évaluation des effets du projet sur le « récit de territoire »

1. Contexte

L'agglomération de Valence-Romans est lauréate d'un appel à projet national « Territoire d'Innovation » dans le cadre du « Programme d'Investissement d'Avenir » de l'État. Le projet local entend, notamment, promouvoir l'entrepreneuriat local selon une approche particulière dite de « Start Up de Territoires » (SUT) visant à développer de nouvelles activités en lien avec le territoire, ses acteurs et ses habitants dans une perspective d'innovation sociale pour soutenir la transition.

Dans ce cadre, le laboratoire PACTE est chargé de l'évaluation tout au long de la mise en œuvre du projet (2020-2025). Cette évaluation comporte 5 volets :

- un suivi socio-économique du territoire
- une analyse des ressources mobilisées pour la mise en œuvre des projets de Start up.
- une analyse de la gouvernance du projet
- une auto-évaluation citoyenne du projet
- **une évaluation des effets du projet sur le « récit de territoire ».**

C'est sur ce dernier volet de l'évaluation que l'offre de stage porte. L'objectif final est d'analyser la manière dont le projet modifie, ou non, le récit sur le territoire concerné. Partant du constat que les territoires de villes moyennes, notamment ceux qui ont été particulièrement affectés par les crises industrielles, n'apparaissent pas, de prime abord, comme des lieux privilégiés de l'innovation, celle-ci étant plutôt considérée comme trouvant sa source dans les métropoles, le travail envisagé doit permettre de mesurer et d'analyser :

- en quoi et dans quelle mesure le projet de SUT de Valence-Romans permet-il de modifier la manière dont on parle généralement de ce type de villes et du territoire de Valence-Romans en particulier ?
- dans quelle mesure permet-il un changement d'image du territoire tant en interne que vis-à-vis de l'extérieur ?
- finalement, en quoi le projet SUT permet-il de modifier le récit territorial du territoire Valence-Romans ?

Une première phase du travail a été effectuée qui couvre la période du projet allant jusqu'à juin 2022. Le stage consistera donc à prolonger le travail engagé, à l'approfondir et à lui donner, en fonction des résultats obtenus, de nouvelles dimensions.

2. Objectif et mission du stage

En lien avec le responsable du stage et l'équipe d'évaluation, le/la stagiaire :

- poursuivra et approfondira le **recueil de documents (sources officielles, sources de presse écrite et audio-visuelle, réseaux sociaux, académiques, etc.)** sur la base de la méthode élaborée lors de la première phase (*cf.* contexte) ;

- il s'agira alors de **consolider la base de données documentaire**.

- enfin, le stage donnera lieu à **un rapport d'analyse** sur l'ensemble des éléments précédemment et nouvellement recueillis pendant le stage.

Une enquête par questionnaire pourra éventuellement être envisagée auprès des populations locales afin de mesurer leur degré de connaissance du projet Start Up de Territoire de l'agglomération Valence-Romans.

3. Période et durée du stage

Le stage est envisagé sur une période **de 3 à 6 mois entre janvier et juillet 2022**.

4. Encadrement et modalités de fonctionnement

- Le stage sera réalisé au sein du Laboratoire Pacte, Cité de Territoires, 14-14 bis avenue Marie-Reynoard, 38100 Grenoble.
- Ce stage sera réalisé en présentiel.
- Le/la stagiaire travaillera en relation avec le responsable du stage (Frédéric Santamaria) et l'équipe de chercheur.e.s impliqué.e.s dans le projet global d'évaluation du projet SUT Valence-Romans (Magali Talandier, Josselin Tallec, Raphaël Besson, Xavier Desjardins, Sacha Czertok) ; il/elle assistera et sera impliqué.e à toutes les étapes et phases du projet durant la période de stage. Il/elle participera à toutes les réunions utiles à la réalisation de ses missions ;
- Le travail sera encadré par Frédéric Santamaria.
- Une réunion hebdomadaire sera organisée pour échanger sur le contenu et l'avancement des travaux.

6. Gratification / Conditions d'accueil

- le/la stagiaire sera indemnisé.e au tarif légal en vigueur (env. 550 €/mois).
- Accueil à l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine : mise à disposition d'un espace de travail.
- Quotité de travail 100% à raison de 35h./semaine

7. Compétences requises

- En formation de **Master 1^{ère} ou 2^{ème} année** dans le champ du **développement territorial, de l'aménagement, de l'urbanisme, de la science politique, de la géographie, de la sociologie** ;
- Capacité de recherches et collecte documentaires ; capacité d'analyses et de synthèses documentaires ; qualités rédactionnelles ;
- Intérêt pour les thématiques villes moyennes / innovation / représentations territoriales (images, discours, récits).
- Rigueur, capacité d'organisation et de travail en autonomie, aisance relationnelle, intérêt pour le travail collaboratif et d'équipe.

- Une compétence en matière d'analyse de discours, notamment grâce aux outils de l'analyse lexicale, serait appréciée sans toutefois constituer une exigence en termes de compétences requises.

8. Date / Contact

Déclaration de candidature motivée + CV avant le 9 décembre 2022

Frederic.santamaria@univ-grenoble-alpes.fr

Entretien avant réponse définitive